

IBMA France, partenaire naturel du Gouvernement et des filières pour mettre en œuvre la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle !

Suite à la publication de la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle, ce mardi 10 novembre, sur le site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Céline Barthet, Présidente d'IBMA France, assure que l'association française des entreprises de produits de biocontrôle « *aura à cœur de contribuer à sa mise en œuvre et son succès, en ayant toujours en vue l'objectif d'accélérer le déploiement du biocontrôle* ».

L'ambition d'IBMA France est de passer le cap des 30 % du marché de la protection des plantes à horizon 2030, avec deux solutions de biocontrôle à modes d'actions complémentaires pour la majorité des usages.

Céline Barthet se félicite que « *cette nouvelle stratégie nationale soit structurée autour de quatre axes qui convergent parfaitement avec les axes stratégiques retenus par IBMA France :* »

- Le soutien à la recherche et l'innovation qu'il faut accélérer ;
- Une politique publique volontariste et une réglementation simplifiée et commune, tant au niveau national qu'au niveau européen ;
- Le déploiement de l'information pour encourager les pratiques et mieux valoriser le biocontrôle ;
- La formation pour contribuer à utiliser ces solutions alternatives.

Pour l'association, si tous les axes de cette stratégie sont essentiels et doivent être satisfaits par la réalisation des premiers objectifs mis en exergue par le Gouvernement avec cette publication, la reconnaissance et la promotion du biocontrôle par l'Union européenne (Axe 4) demeurent « *un enjeu essentiel* ». Le calendrier politique pourrait être opportun alors que la France se prépare à la Présidence du Conseil de l'UE lors du premier semestre 2022.

En accélérant le déploiement du biocontrôle, l'objectif, rappelé dès les premières pages de cette publication, est de contribuer à la « réduction de 50 % de l'usage des produits phytopharmaceutiques [conventionnels] et des risques qui leur sont associés et de baisser de 50 % l'utilisation des produits phytopharmaceutiques les plus préoccupants à l'horizon 2030 ». C'est le même objectif, porté par la France et par l'Union européenne à travers les orientations du Pacte vert (ou *Green deal*) et la stratégie « De la ferme à la table » (ou *Farm to fork*). Dans ce cadre, l'accélération du déploiement du biocontrôle, associé à d'autres solutions alternatives, passant par la modification des itinéraires techniques, doit aussi contribuer à ne pas laisser les agriculteurs sans solution.

IBMA France est le partenaire légitime au côté du Gouvernement pour mettre en œuvre cette stratégie et contribuer à son succès pour favoriser la réussite de la transition agroécologique comme celle de la stratégie européenne « De la ferme à la table ».

A propos d'IBMA France

IBMA France est l'association française des entreprises de produits de biocontrôle. Elle fédère **42 membres, dont 33 membres actifs représentant 90 % du marché du biocontrôle en France**. Elle organise tous les ans les Rencontres annuelles du biocontrôle. La prochaine édition se tiendra le 26 janvier 2021. Elle aura pour titre : « Biocontrôle, comment atteindre 30 % du marché en 2030 ? ».